PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION
TENU LE LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
À L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION

Présences : **Monsieur Sébastien Turner,** parent
Monsieur Philippe Mercure, parent
Madame Marie-Claude Lavoie, parent
Madame Cynthia Francoeur-Randlett, parent
Madame Edith Arseneault, parent
Madame Josée Pomminville, enseignante
Madame Audrey Preston, enseignante
Madame Rachida Chaala, technicienne au SDG
Madame Frédérique Auclair, orthophoniste
Madame Karine Frappier-Faubert, TES
Monsieur Sébastien Roy, parent
Madame Maude Beaulieu, enseignante

Public : **Madame Leyda Jimenez,** parent substitut

Direction: **Madame Nathalie Decamps**

1. **Accueil et vérification du quorum**
   Le quorum étant atteint, Monsieur Sébastien Turner souhaite la bienvenue et ouvre la réunion à 19h00.

2. **Période de questions du public**
   Aucune question du public.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
   Monsieur Sébastien Turner fait la lecture de l'ordre du jour. Madame Marie-Claude Lavoie, représentante au comité de parents, demande l'ajout d'un point (9.1) concernant la consultation pour le calendrier scolaire 2024-2025.

   Il est proposé par Monsieur Sébastien Roy et appuyé par Madame Karine Frappier-Faubert d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout proposé.
   Adopté **CE-23-24-010**

4. Adoption du procès-verbal du 25 septembre 2023

Monsieur Sébastien Turner prend la parole comme président et fait la lecture du procès-verbal de la rencontre du 25 septembre. Il y a une coquille au point 11, il faut corriger le nom de Philippe Turner par celui de Sébastien Turner.

Il est proposé par Monsieur Philippe Mercure et appuyé par Madame Josée Pomminville d'apporter la correction demandée et d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 25 septembre 2023.

Adopté **CE-23-24-011**

5. Suivis au procès-verbal 25 septembre 2023

5.1 Formation obligatoire des nouveaux membres

Madame Nathalie Decamps demande à l'ensemble des nouveaux membres s'ils ont complété la formation. Tous les nouveaux membres l'ont fait. Il faudra aussi vérifier avec les deux parents substituts s'ils ont fait la formation.

5.2 Projet chandail de l'OPP

Madame Nathalie Decamps nous informe que le contrat pour l'impression des chandails a été signé. La compagnie nous a donné un rabais sur dépôt. La facture s'élève à 6 869,22$ et nous obtiendrons un retour de taxes de 483,00$. Le solde du fonds à destination spéciale est déficitaire de 786,00$, mais il reste à recevoir deux montants. Madame Nathalie Decamps ne connait pas à ce jour la date de livraison, ni encore comment la distribution aux élèves sera faite.

5.3 Marchethon

Madame Nathalie Decamps nous informe que le Marchethon a permis de ramasser 7 500,00$. Il faudra donc décider comment l'argent sera réparti, car il a été approuvé (CE-22-23-055) que les fonds récoltés seraient répartis entre la fête de fin d'année (50% des sommes amassées) et l'éventuel projet d'embellissement de la cour d'école (50% des sommes amassées). La réflexion est soulevée puisqu'une nouvelle donation (3 200$) est parvenue de la caisse populaire Desjardins pour payer les activités de fin d'année.

Monsieur Sébastien Roy suggère de garder une partie pour les activités d'école, car le projet de réfection ne sera fait que dans plusieurs années.

Mme Josée Pomminville mentionne que la cour a été rénovée il y a 5 ans, donc elle trouve que ce n'est pas une nécessité pour le moment.

Madame Marie-Claude Lavoie demande s'il y a une fête de Noël et s'il y a un besoin d'argent pour la réalisation des activités. Madame Nathalie Decamps informe les membres qu'il y a un montant du budget de l'école pour les activités reliées aux fêtes comme Halloween, Noël, Pâques. Un montant de 2 700,00$ est alloué au comité pour organiser des activités.

Après maintes discussions sur le sujet, l'ensemble des membres s'entendent pour qu'une estimation des coûts de la fête de fin d'année soit présentée à la rencontre du 18 décembre 2023, afin de pouvoir décider si une partie du montant récolté au Marchethon sera attribué aux activités de fin d'année. La répartition du montant sera alors faite à ce moment.

5.4 Achat d'instruments de musique

Madame Nathalie Decamps nous informe qu'aucun instrument de musique n'a encore été acheté. Il manque toujours une soumission avant de pouvoir faire un choix.

6. **Aide aux parents**

Madame Nathalie Decamps explique qu'il y a un budget de 2 290,00$ octroyé pour la mesure 15024 : Aide aux parents. Cette mesure sert à accompagner les parents des élèves du préscolaire et de la 1re année. Pour accompagner les familles allophones, un projet d'accompagnement par le jeu a été proposé afin d'aider les familles qui ne parlent pas français. Il s'agit d'une bonne façon de cibler les besoins de ces parents par la suite. Le projet est approuvé à l'unanimité.

Approuvé à l'unanimité **CE-23-24-012**

7. **Projet d'aide aux devoirs**

Madame Nathalie Decamps cherche à obtenir l'opinion des membres sur les façons possibles de mettre en place une aide aux devoirs.

Madame Edith Arseneault explique que la différence entre la maternelle et la première année est importante, qu'il peut être difficile de trouver la bonne façon de faire, le temps qui devrait être accordé, des idées de jeux pour les leçons et devoirs. Il serait intéressant d'avoir plus d'information pour les parents des élèves qui commencent la 1re année.

Madame Marie-Claude Lavoie suggère que les plus vieux viennent en aide aux plus jeunes.

Monsieur Sébastien Roy mentionne que l'aide aux devoirs est indispensable pour réduire les inégalités entre les familles.

Madame Josée Pomminville ajoute qu'il est essentiel d'avoir des leçons, mais que les devoirs ne sont pas nécessaires et qu'il est important que la pratique se fasse par le jeu.

8. **Mot de la direction**

8.1 Activités, sorties scolaires

Madame Nathalie Decamps présente les activités suivantes :

- **Vélo-golf Bellevue :** 5e et 6e année : gratuit, se fait durant le cours d'éducation physique;
- **Centre Nautique Châteauguay :** 5e et 6e année : gratuit, se fait durant le cours d'éducation physique;
- **Safari bibittes à l'île St-Bernard :** le 14 mai 2024 pour 1re année : gratuit;
- **Musée québécois d'archéologie « Pointe-du-Buisson » :** le 15 mai 2024 pour 4e année : gratuit ;
- **Site archéologique Droulers :** le 16 mai pour 3e année : gratuit ;
- **Intermiel :** le 24 mai 2024 pour le préscolaire : 8$ par enfant ;
- **Centre des sciences de Montréal :** le 18 juin 2024 pour 5e et 6e année : gratuit.

Approuvé à l'unanimité **CE-23-24-013**

8.2 Sécurité autour de l'école

Madame Nathalie Decamps mentionne qu'un policier responsable de la circulation et qu'une policière préventionniste sont venus évaluer la circulation aux abords de l'école à l'heure de pointe le matin. Madame Nathalie Decamps demande comment nous pourrions améliorer la sécurité autour de l'école.

Les problématiques suivantes sont soulevées :

- La traverse de piétons est mal située;
- Il y a beaucoup de virages en U qui sont faits par les automobilistes;
- Parfois 3 voitures sont stationnées les unes à côté des autres au débarcadère.

Les suggestions suivantes sont nommées par les membres lors de la discussion ouverte :

- Installation de bollards pour délimiter les zones et que ce soit un passage automobile à sens unique, sans débarcadère;
- La délimitation doit être assez large pour que le tracteur qui enlève la neige l'hiver puisse circuler;
- Trottibus : cependant il manque de parents volontaires;
- Faire une vidéo à diffuser aux parents de nos élèves afin d'éduquer;
- Utiliser des supports à vélo ou des prismes rectangulaires avec poteau et des chaînes ou des jardinières pour délimiter les zones du débarcadère;
- Il serait intéressant de faire des soumissions à des cimenteries pour connaitre les coûts;
- Voir en annexe un plan des délimitations souhaitées.

8.3 Photos scolaires

Madame Nathalie Decamps informe les membres qu'elle a reçu une plainte d'un parent d'élève concernant les photos scolaires ratées de son enfant. Elle fait passer le catalogue contenant toutes les photos des élèves. Tout le monde s'accorde pour dire que l'ensemble des photos sont réussies. Madame Edith Arseneault mentionne que la compagnie fait des journées de reprise photo dans certaines écoles. Mme Nathalie Decamps validera la possibilité d'avoir une journée de reprise photo l'an prochain pour les parents qui souhaiteraient reprendre la photo.

8.4 Don de la Caisse populaire

Madame Nathalie Decamps explique que la Caisse populaire a fait un don de 3 200,00$ à l'école. Monsieur Sébastien Roy suggère que cette somme soit allouée entièrement aux activités de la fête de fin d'année. Tous les membres sont en accord.

Approuvé à l'unanimité **CE-23-24-014**

9. Mot des représentants des parents

9.1 Calendrier scolaire 2024-2025

Madame Marie-Claude Lavoie informe que les membres du comité de parents devront voter à la prochaine rencontre pour déterminer si la journée pédagogique du 8 novembre 2024 est maintenue à cette date ou déplacée au 1er novembre 2024.

Madame Edith Arseneault mentionne que pour le personnel scolaire cette journée est importante dans le processus d'élaboration du 1er bulletin. Les enseignants ont besoin de cette journée pour entrer les notes et les secrétaires pour enclencher le processus de parution du bulletin.

Il est mentionné par un membre-parent qu'il serait agréable d'avoir une journée de congé au lendemain de l'Halloween.

Madame Josée Pomminville ajoute que ça fait partie des traditions de l'Halloween que les enfants soient plus fatigués, mais que ça apporte de la joie. Les enfants sont contents et c'est un bon sujet à utiliser pour ouvrir les discussions ou faire des rédactions par exemple.
L'ensemble des membres s'entendent pour que le représentant au comité de parents vote en faveur de conserver la journée pédagogique le 8 novembre 2024.

9.2 Soirée des bénévoles

Madame Marie-Claude Lavoie explique que la soirée des bénévoles se tiendra le 17 avril 2024 et que le conseil d'établissement a jusqu'en février pour soumettre le nom du ou de la bénévole de l'année.

10. Mot de la représentante au service de garde

Madame Rachida Chaala informe que certains parents ne reçoivent pas les courriels qu'elle envoie pour l'inscription aux journées pédagogiques. Elle fait des vérifications et des tests pour corriger la situation. Ce n'est pas tout le monde non plus qui a les instructions pour Kooloo, l'application pour planifier le départ des enfants du service de garde.
Monsieur Philippe Mercure propose de faire un code QR avec un lien vers les instructions sur une affiche qui pourrait être mise à l'entrée pour que les parents y aient accès.

11. Bons coups

- Tous les membres s'entendent pour dire que le nouveau visuel de l'info-parents est très bien fait et très attrayant.
- Mme Josée Pomminville mentionne que la fête d'Halloween à l'école était très bien réussie, c'est une belle activité de l'OPP !

12. Mot de la représentante du personnel de soutien

Rien à signaler.

13. Mot de la représentante des enseignants

Rien à signaler.

14. Mot de la représentante des professionnels

Rien à signaler.

15. Mot des représentants des parents

Rien à signaler.

16. Mot du président

Monsieur Sébastien Turner explique que nous avons reçu une invitation pour les olympiades canadiennes des métiers et des technologies qui se tiendra à Québec les 30 et 31 mai 2024 et transmet les informations.

17. Autres sujets

17.1 OPP

Monsieur Philippe Mercure mentionne que l'activité Halloween s'est bien déroulée, mais qu'ils n'ont pas amassé beaucoup d'argent cette année, soit environ le 1/6 de l'an dernier. Les gens ont moins d'argent comptant. Un membre demande s'il serait possible d'avoir un code QR relié à un compte de banque qui servirait pour les dons et qui serait ouvert à long terme pour que les parents puissent faire des dons tout au long de l'année, car via La fabrique, les dons sont seulement transférés à la date d'expiration de l'activité.
Madame Nathalie Decamps se renseignera s'il est possible d'avoir un compte de banque au nom de l'école afin que les dons y soient déposés.

Monsieur Philippe Mercure mentionne que la soirée cinéma de Noël se tiendra le 16 novembre prochain. La cafétéria de l'école offre gratuitement le popcorn. Le choix du film se fera entre Le Grinch, La course au jouet et Le lutin.

18. Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Sébastien Turner que la séance soit levée à 21h30.
Approuvée à l'unanimité **CE-23-24-015**

Monsieur Sébastien Turner
Président

Madame Nathalie Decamps
Directrice

La prochaine séance aura lieu le 18 décembre 2023 à 19h.